

Procès-verbal de la séance extraordinaire
Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Simon-les-Mines,
Mardi le 13 février 2018 à 18h30
Édifice municipal au 3338, Rue principale, Saint-Simon-les-Mines, Qc

Sont présents :

Monsieur Martin St-Laurent, maire et président de la séance

Madame la Conseillère et Messieurs les conseillers,

- Richard Rodrigue
- Nadia Poirier
- Jean-Yves Busque
- André Lapointe
- Paul Tanguay

Est également présent :

Madame Francine Talbot, directrice générale et secrétaire-trésorière, par intérim

Est absent :

Monsieur Gilles Larivière, conseiller municipal

1 - Ouverture de la séance et bienvenue

Sur constatation du quorum, Monsieur le Maire, Martin St-Laurent, déclare la séance ouverte à 18h35

2018-02-31

2 - Adoption de l'ordre du jour

- 1- Bienvenue et constat du quorum
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Embauche de la directrice générale par intérim
- 4- Autorisation de signature des effets bancaires
- 5- Délégation de pouvoir afin d'agir à titre de DG
- 6- Vente pour taxes
- 7- Période de questions
- 8- Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE _____ ;
APPUYÉ PAR _____ ;

Il est résolu :

« D'adopter l'ordre du jour de la séance du 13 février 2018 tel que présenté. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-02-32

3 - Embauche de la directrice générale par intérim

CONSIDÉRANT le congé temporaire de madame Poulin depuis le 7 février dernier ;

CONSIDÉRANT qu'une municipalité doit avoir un (e) directeur (trice) général(e) en vertu de l'article 210 du code municipal;

CONSIDÉRANT que madame Nadia Poirier, conseillère, a contacté Francine Talbot par téléphone en offrant le poste de directrice générale par intérim;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu une rencontre au bureau municipal dans un premier temps entre madame Poirier et madame Talbot et par la suite entre monsieur St-Laurent, maire;

CONSIDÉRANT que par la suite monsieur le maire a discuté avec les conseillers concernant cette embauche;

POUR CES MOTIFS,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le Conseiller Richard Rodrigue,
APPUYÉ PAR Monsieur le Conseiller Paul Tanguay
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

« De retenir les services de madame Francine Talbot comme directrice générale par intérim pour une période indéterminé soit entre un mois à trois mois, à raison de vingt-six (26.\$) l'heure et 35 heures par semaine comprenant les réunions de travail et les réunions ordinaires du mois. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-02-33

4 -Autorisation de signature bancaire

SUR PROPOSITION DE Monsieur le Conseiller André Lapointe;
APPUYÉ PAR Monsieur le Conseiller Jean-Yves Busque;

Il est résolu :

« D'autoriser Francine Talbot, d.g. par intérim à signer les effets bancaires auprès des institutions bancaires dont la municipalité est membre. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-02-34

5-Pouvoir d'agir de la directrice générale par intérim

Sur proposition de monsieur le Conseiller Paul Tanguay;
Appuyé par madame la Conseillère Nadia Poirier;

Il est résolu :

« D'autoriser madame Francine Talbot, directrice-générale par intérim, à signer tout document nécessaire pour œuvrer au bon fonctionnement de la Municipalité et à agir en tant que son représentant officiel auprès des institutions gouvernementales. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-02-35

6 – Ventes pour taxes

CONSIDÉRANT que la période pour vente pour non-paiement de taxes est à terme; (articles 1022 et suivants du Code Municipal) ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a un compte en souffrance pour l'année 2015 et suivantes ;

CONSIDÉRANT que la *Commission Scolaire Beauce- Etchemin* a fait parvenir à la Municipalité les dossiers à recevoir de contribuables ;

POUR CES MOTIFS et faisant partie intégrant de la résolution,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le Conseiller Paul Tanguay,
APPUYÉ PAR Monsieur le Conseiller Richard Rodrigue

et résolu à l'unanimité par les conseillers présents

« De faire parvenir à la MRC Beauce Sartigan les comptes retardataires de l'année 2015 et l'année 2016 ainsi que la liste des arrérages de taxes scolaires. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Période de questions

Demande : de dépôt du rapport budgétaire à chaque mois
Sortir la définition des tâches
Bouteilles d'eau

Discussion concernant vente pour taxes

2018-02-36

Levée de la séance

Sur épuisement de l'ordre du jour proposé de monsieur Paul Tanguay et appuyé par monsieur Jean-Yves Busque;
Monsieur le Maire lève la séance à 19h46

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Martin St-Laurent
Maire
Président de la séance

Francine Talbot
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière par intérim